



# TOUS EN CLUB



## UNE AIDE DE L'ETAT AUX JEUNES SPORTIFS DU VAL-DE-MARNE

### COMBIEN ?

30 € pour une prise de licence dans une association sportive du le Val-de-Marne partenaire de l'opération.

### POUR QUI ?

L'aide est réservée aux Val-de-Marnais bénéficiaires soit de :

- L'allocation de rentrée scolaire (ARS) (enfant scolarisé né entre le 16 septembre 1999 et le 31 décembre 2011 inclus)
- L'allocation d'éducation enfant handicapé (AEEH)
- L'allocation adulte handicapé (AAH)

L'aide est nominative et ne peut être attribuée qu'à la personne bénéficiaire de l'allocation.

### OU et COMMENT ?

Dès la rentrée scolaire, remplir une fiche de demande d'aide « Tous en club » auprès d'un club partenaire de l'opération dont la liste est disponible sur le site du CDOS94

[www.cdos94.org](http://www.cdos94.org)

### QUI FAIT QUOI ?

En partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif du Val-de-Marne (CDOS 94), la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Val-de-Marne (DDCS 94) pilote ce dispositif d'aide de l'Etat.

### ATTENTION :

**Opération valable dans la limite des coupons disponibles**

**La campagne d'attribution se déroulera  
du 4 septembre 2017 au 12 novembre 2017**